

Bulletin bibliographique

Autor(en): **E.B. / M.M.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **93 (1948)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

P. C. du Général. Journal du chef de l'état-major particulier du général Guisan, 1940-45, par Bernard Barbey. — La Baconnière, Neuchâtel.

Un livre d'un style agréable, plein de verve et d'humour quelquefois, dans lequel le sens du pittoresque s'allie au don d'observation. On y découvre à chaque page des paysages, des aspects nouveaux du pays entrevus au cours de galopades dans le terrain, de parcours en auto, de voyages dans le wagon du général, de vols dans notre espace aérien. Des récits de manœuvres, d'inspections, de reconnaissances en haute montagne, ou dans les secteurs frontière tout près de la guerre, des conversations avec les commandants d'unités d'armée, avec des conseillers fédéraux, avec les attachés militaires étrangers donnent une impression de grande activité. Des portraits brossés en quelques traits des chefs de notre armée, des descriptions de la vie au quartier général, alternent avec des réflexions sur la marche du service et des appréciations sur la situation générale. Le tout très vivant.

Ces pages alertes constituent le cadre agreste et le décor guerrier du carnet de route de l'officier d'E.M.G. attaché à la personne du commandant en chef de l'armée.

Ce journal du « chef de l'état-major particulier du général » n'a pas été accepté ou approuvé sans réserves par l'opinion. Les échos de critiques nombreuses nous sont parvenues. Beaucoup d'officiers lui reprochent d'avoir inconsidérément renouvelé les polémiques qui ont fait assez de bruit, et causé un préjudice certain à notre défense nationale, chez nous et à l'étranger.

Il y a des sujets sur lesquels il convient de garder une extrême réserve. Ceux qui sont le plus près du Haut commandement surtout, doivent donner l'exemple de la discrétion. Le Lt. colonel Barbey, démobilisé, s'est cru libéré de toute contrainte, il ne s'est pas abstenu de jugements et de considérations qui ne peuvent être lancés dans le public sans dommage.

Les rapports, les enquêtes, les révélations sur le caractère et les aptitudes des commandants d'unités d'armée, des chefs d'armes, le cas du chef de l'aviation, celui du Cdt. de l'école de tir de Wallenstadt, sont affaires confidentielles qui ne devraient pas sortir des dossiers où elles ont été consignées. Il n'appartient pas à un officier attaché au quartier général de jeter en pâture au grand public les qualifications

et les qualités négatives de ses supérieurs, en les accompagnant de commentaires et de remarques défavorables.

Il était particulièrement déplacé, par exemple, de raviver en détail l'histoire de l'entrevue du colonel brigadier Masson et du général Schellenberg, à Laufenburg, le dîner de Biglen, et de les assaisonner de réflexions et de suppositions qui ont profondément peiné tous les collaborateurs, les nombreux amis et admirateurs du chef de notre service de renseignements. Il n'était, certes, pas nécessaire de raviver une blessure qui saigne encore. Le colonel brigadier Masson, victime d'une cruelle injustice, n'a pas demandé au Lt. colonel Barbey de reprendre ce douloureux chapitre, d'apprécier son attitude et de lui donner des conseils. Le général a déclaré, une fois pour toutes, la confiance absolue qu'il avait dans le chef du S.R., il a affirmé qu'il avait son entière approbation.

Le colonel brigadier Masson a donc le droit de s'étonner de voir un officier qui a été sous ses ordres au S.R. émettre des doutes sur l'efficacité de l'entrevue de Laufenburg, juger avec un esprit critique la présence du général au dîner de Biglen et prétendre qu'il ne sera tout à fait rassuré que s'il a la certitude « qu'on n'ira pas plus loin dans cette voie et qu'il ne transpirera rien de cette rencontre qui puisse être déformé ou exploité maintenant, ni à l'intérieur, ni à l'étranger ». Le général et le colonel brigadier Masson ont pris une responsabilité, ils ont eu raison puisque cette entrevue a écarté le danger qui menaçait la Suisse. Le général avait jugé sa présence nécessaire ; les événements lui ont prouvé qu'il ne s'était pas trompé.

Dans toute cette affaire, le Lt. colonel Barbey, alors major, n'avait aucune responsabilité à prendre, on ne lui demandait pas son avis. Il le regrette et nous lisons cette conclusion pleine de modestie : « Je dois toutefois dire en conscience que si je m'étais trouvé auprès du général au moment où il prenait sa décision, et s'il m'avait fait l'honneur de me demander ce que j'en pensais, je l'aurais dissuadé de recevoir Schellenberg. C'eût été mon premier mouvement naturel, et mon second mouvement réfléchi. Mais je ne suis pas sûr, maintenant, que j'aurais eu raison... »

Le colonel brigadier Masson était sûr, lui, qu'il avait raison, et il avait communiqué sa foi et sa certitude au général. Si le Lt. colonel Barbey avait été, à ce moment, chef du S.R. à la place de Masson, il aurait, par ses hésitations, compromis la situation, et c'eût été l'invasion. Beau résultat !

Par un singulier effet de son imagination, le Lt. colonel Barbey se considère, dans ses fonctions, comme l'égal d'un chef d'état-major de corps d'armée ou de division. Il examine le rôle que doit jouer un chef d'E.M. dans le cas où le « Patron » prend un risque. Il se prend sérieusement pour le chef d'état-major du général, alors qu'il est le chef de l'état-major particulier du général, ce qui est bien différent. C'est jouer sur les mots. Une division a 20 000 hommes, l'état-major particulier du général en avait une trentaine : officiers, sous-officiers, secrétaires, ordonnances.

Dans l'esprit du major Barbey de 1943, l'assimilation est faite. Il en donne la preuve en écrivant : « Le rôle du chef d'état-major est de lui montrer (au général) pour ainsi dire, les risques de ce risque (au moment où il prend une responsabilité). Rôle ingrat, plus souvent

qu'on ne l'imagine, mais auquel je ne me serais pas dérobé si j'avais été près de lui dans cette circonstance. »

Ses fonctions sont donc égales à celles d'un chef d'état-major. Cet avancement lui permet de parler des Cdt. d'unités d'armée en les appelant familièrement par leur nom : Borel, Prisi, Lardelli, Wille, Huber, Combe, d'Erlach, Gonard, Probst, Frick...

Cette égalité lui inspire des réflexions sur la « méconnaissance complète de Borel du rôle de rédacteur qui incombe à l'officier d'E.M.G. : « Borel ne connaît pas les règles du jeu, les mêmes dans toutes les armées. Le jour où le Cdt. du 1^{er} C.A. trouvera sous la plume du général quelque chose qui lui plaira moins (que les directives sur l'instruction de l'infanterie rédigées par Barbey), c'est moi qui serai le bouc émissaire. Sans illusion. » Propos d'une naïveté déconcertante. Borel ne connaît pas les règles du jeu ! Officier de carrière depuis quarante-cinq ans ! Officier d'E.M.G. en 1914-18.

Un officier de la Suisse alémanique a exprimé dans *Curieux*, du 28 février dernier, ce que pensent du livre du Lt. colonel Barbey « un grand nombre d'officiers d'esprit indépendant et d'une certaine expérience, de cette publication parfois dangereusement bien écrite ». En Suisse romande, beaucoup de nos camarades estiment que *P.C. du général* est un ouvrage inopportun. L'officier y cède trop souvent le pas à l'homme de lettres. L'ancien chef du S.R. n'a pas encore publié ses souvenirs. S'il le faisait, certaines insinuations du Lt. col. Barbey seraient réduites à néant. Il nous déplaît de lire des comptes-rendus de discussions du Haut commandement sur les plans d'opérations, sur le dispositif stratégique de notre armée, sur des questions d'instruction, et d'assister aux controverses parfois vives de nos commandants d'unités d'armée. Le secrétaire de ces « rapports » n'a pas plus le droit d'en divulguer le protocole que le greffier d'un tribunal qui transmettrait à la presse les considérants et les débats d'une séance à huis clos. La paix n'est pas signée, et la situation internationale engage à plus de réserve.

Un officier d'E.M.G. qui a été témoin de beaucoup de conversations importantes doit savoir se taire et résister à la tentation de révéler les graves préoccupations de nos chefs responsables du sort du pays.

Si l'auteur de ce livre, qui, on pourrait le croire, a tout prévu, tout fait, tout inventé, y compris le rapport du Grütli, s'autorise de sa collaboration avec le commandant en chef de l'armée et de son activité passée pour en faire un livre, qui, publié trois ans plus tôt, lui aurait valu d'être traduit devant un tribunal militaire, avec quels arguments pourrait-on interdire à d'autres de publier ce qu'ils ont vu, entendu et su de confidentiel dans leur service ? C'est la question que se pose le correspondant de *Curieux*.

Un succès de librairie bien agréable ne suffit pas à répondre à cette question. La troupe qui, sans doute, a fait pour la patrie des sacrifices plus durs que M. Barbey, comprendra mal les intentions de ce fonctionnaire fédéral.

A côté de l'intelligence, du jugement rapide, de la culture générale, les qualités essentielles exigées d'un officier d'E.M.G. sont le tact, la modestie et la discrétion. L'auteur de ce livre ne les possède guère.

E. B.

Chronique de la Cp. III/132.

Les officiers, sous-officiers et soldats de la Cp. Ter. Fus. III/132 ont eu une agréable surprise en recevant par la poste le précieux volume de souvenirs de leur service actif 1938-1945 que leur dédie le capitaine Alt. Cette plaquette de 127 pages, artistiquement illustrée de dessins à la plume, coloriés à la main, du sergent Gut, est introduite par une *lettre-préface du général Guisan* ; paroles encourageantes qui expriment avec force, en termes élevés, la reconnaissance du commandant en chef de l'armée à une unité qui a rempli sa tâche à la satisfaction de ses chefs. La persévérance dans l'effort et dans le devoir sont plus que jamais nécessaires, l'heure n'est pas au relâchement qui pourrait être mortel, « nous devons, aujourd'hui comme hier, dit le général, rester vigilants et prêts. Nul ne sait de quoi demain sera fait. La solidarité et le bel esprit d'équipe qui ont été notre force pendant cette dernière guerre, doivent durer dans les années qui viendront ».

Ce recueil de souvenirs est un témoignage. Le Cap. Alt, qui a commandé cette compagnie dès 1943, s'adresse à ses hommes avec cette confiance que donne le sentiment d'avoir été un chef juste, compréhensif, constamment préoccupé d'augmenter la valeur morale et l'entraînement de son unité.

Un fac-similé, fort bien reproduit, du pacte d'alliance du 1^{er} août 1291, avec le texte traduit du latin par M. David Lasserre, figure à la place d'honneur, aux premières pages, afin que la grande voix du passé rappelle à chacun ce que les fondateurs de la Confédération ont voulu assurer « à perpétuité » : la sécurité et la paix de leurs vallées, par les armes.

La *chronique de la Cp.* par le Cap. Gorjat jusqu'à fin 1942, celle du Cap. Alt dès 1943, donnent une image vivante de l'histoire de la III/132. « Tour à tour sérieuses ou badines, ces pages chercheront à faire revivre pour vous et en vous les moments angoissants, les heures pénibles, comme les instants de détente et de franche camaraderie. » C'est le vœu du Cap. Alt. Les cours et les relèves se succèdent, depuis la revue d'organisation du Bat. Ter. 132 à Vevey, en 1938, jusqu'à la dernière relève à Villars et Orsières, en 1945, en passant par Saint-Maurice, Bex, Martigny, Ardon, Derborence, Pas de Chevillon, Anzeindaz, Neuchâtel, Chesières, le Bouveret, Villars-Chesières, Interlaken (garde du général), Aigle, Ollon, Landecy, Genève, Montthey... jusqu'au final : « Rompez vos rangs ! » et l'adieu du 12 mai 1945 à Bex, après huit relèves bien remplies. « Nous étions prêts à tout donner à notre patrie. Le plus grand sacrifice, celui de notre vie ne nous a pas été demandé. « Mais, en chef qui connaît et aime ses hommes, le Cdt. de Cp. sait que si une nouvelle catastrophe nous menaçait, chacun reprendrait son fusil pour former à nouveau une de ces troupes de valeur sur lesquelles le pays peut compter.

C'est un plaisir de suivre la III/132 dans ses nombreux déplacements, de l'accompagner sur les routes brûlantes du Valais, sur les sentiers des Alpes, d'écouter ses chants et ses rires, le soir au bivouac, autour des feux, quand la nuit tombe sur les sommets, d'assister à ses exercices, de constater ses progrès constants dans la préparation au combat. L'ardeur et la bonne volonté, l'entraînement méthodique font de ces hommes « une troupe qui vaut n'importe quelle autre

troupe plus jeune », ainsi que l'a déclaré le colonel brigadier Schwarz, Cdt. Br. Mont. 10. L'intérêt qu'éveillent les exercices de tir combiné, avec artillerie, les coups de main, les attaques de chars d'assaut, les patrouilles le long de la frontière, aident à supporter les fatigues des longues marches de nuit, la neige en haute montagne. Des hauteurs du Jura, nos territoriaux ont découvert la guerre toute proche, les destructions, les bombardements, la tristesse des villages évacués, ils ont vu les fugitifs et les internés se réfugier sur notre sol.

Un *joyeux épisode de la sixième relève* est conté avec humour, d'une plume alerte, par le caporal André Rouge.

Les réflexions du Plt. de Loys sur une compagnie de fusiliers sont une affirmation de confiance d'un chef attentif, exigeant et ménager des forces de sa troupe, qui en connaît les réactions, l'inépuisable bonne volonté, le désir de bien faire, et sait qu'il peut compter sur son dévouement absolu. Le don d'observation et les sentiments très humains du Plt. de Loys viennent du cœur.

Une étude du major de Vallière *Les Suisses créateurs et instructeurs de l'infanterie européenne*, rappelle les fastes et la gloire des Suisses, à l'époque où ils ont été les maîtres de toutes les infanteries à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle. C'est alors que leur politique a correspondu à leur puissance militaire, à leur force d'expansion. Quand Machiavel disait : « Les Suisses sont le plus libre des peuples parce que le plus armé », il dévoilait le secret de leur extraordinaire capacité de résistance. Toute l'existence de l'ancienne Confédération, la défense de ses libertés toujours menacées, ont dépendu de cette préparation à la guerre, tenace, intelligente, jamais lassée, de cet esprit d'offensive, de cette volonté de vaincre, proclamés par le témoignage de tant de grands capitaines, de César à Napoléon. « Le premier peuple libre, a écrit le général de Maud'huy, qui apparaisse dans l'histoire, après la chute de l'empire romain, est le peuple suisse, et son infanterie est la plus redoutable qu'on ait vue depuis la légion romaine. »

Le colonel Perret, officier instructeur d'infanterie, fait *l'éloge de l'infanterie* ; peuple en armes, arme complète, arme savante où l'homme joue le rôle principal et doit posséder de solides connaissances techniques, savoir utiliser les moyens de renseignements et de transmission, les possibilités de la radio, les propriétés de ses armes diverses, mitrailleuses, canons anti-chars, grenades à main, mousqueton.

Un *état nominatif* des hommes mobilisés à la Cp. Ter. Fus. III/132, termine ces attachants souvenirs d'un temps d'épreuve que notre pays a traversé avec la résolution de rester fidèle à sa grande histoire.

Les charmants croquis du sergent Gut donnent à cette chronique un cachet particulier, créent une ambiance, rafraîchissent les souvenirs en faisant passer devant le lecteur les paysages qui ont été le décor de sa vie de soldat pendant ces cinq ans et huit mois de guerre mondiale. Ces dessins, traités avec sobriété et vigueur, renforcent les impressions du texte. Le pont de Saint-Maurice, le port de Vevey, la tour de la Batiatz, Bretaye, le château de Landecy, le pont couvert de Monthey, Neuchâtel au XVII^e siècle, sont autant d'étapes qui rappellent des visages et des propos de camarades. Les vieilles chroniques suisses ont inspiré au peintre des scènes guerrières qui évoquent les invincibles piquiers suisses, l'émouvante prière avant la bataille.

Ce recueil d'impressions et de souvenirs fera battre le cœur des mobilisés de la III/132 et leur apportera la certitude qu'ils ont vécu, de 1938 à 1945, sous le signe du dévouement et de la fidélité, pour le salut de la Suisse.
La Rédaction.

La campagne du détachement de l'armée des Alpes (1944), par le général André Doyen. — B. Arthaud, Grenoble et Paris. Vol. de 280 pages, 9 croquis et 23 illustrations hors texte.

La campagne du détachement d'Armée des Alpes est peu connue du public. Au moment des opérations décisives du printemps 1945, tous les regards étaient tournés vers l'Allemagne où se livraient des batailles gigantesques. Mais, en même temps, on luttait aussi avec acharnement sur les Alpes.

Les troupes qui s'y trouvaient bien que insuffisamment armées et ravitaillées, ont déclenché contre les troupes d'élite de montagne allemandes une offensive victorieuse, apportant ainsi leur contribution à la victoire commune.

Cet ouvrage expose comment fut constitué le détachement d'armée des Alpes, les opérations qu'il a conduites et qui ont amené nos soldats devant Turin et Coni, où les arrêta l'armistice allemand de mai 1945.

L'Illustré, Revue hebdomadaire suisse, du 4 mars 1948, N° 10. *Un glorieux soldat* : Article de Charles Gos.

La mort récente du colonel Albert de Tscharnier a incité M. Charles Gos à relever quelques faits de la vie de ce glorieux soldat qui fut un héros de légende. Tour à tour officier en Suisse et à la Légion étrangère, ce grand soldat-né se révèle comme un cavalier de grande classe et un « dresseur d'hommes » hors ligne. — Il fut admiré aussi bien par ses recrues et soldats que par ses chefs tels que le maréchal Lyautey ou les généraux Catroux, Gouraud, Noguès, Giraud, etc. L'auteur de l'article en question a su, en peu de lignes, retracer la brillante carrière militaire du colonel de Tscharnier qui, avec ses dix-sept ans de guerre, 16 campagnes et 7 blessures, n'avait rien perdu de ses qualités intellectuelles, ni de son ardeur.
M. M.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift. — Herausgegeben von der Schweizerischen Offiziergesellschaft. Redaction: Oberst E. Uhlmann, Oberstlt. i. Gst. G. Zublin.

Sonderheft Gebirgskrieg: Oberst E. Uhlmann: Gebirgstruppen und Gebirgsausbildung. — Feldzug im italienischen Gebirge. — Kämpfe im Mont-Blanc-Gebiet. — L'aviation des Alpes dans la bataille du Mont-Blanc — Französische Fallschirm-Manöver im Gebirge. — Erfahrungen aus dem Gebirgskrieg. — Ein hervorragender Wintermarsch in Schweden. — Behelfsmässige Unterkunft der Gebirgstruppen. — Kampfhandlungen in Schnee und grosser Kälte. — Die russische Armee von heute. — Major R. Nünlist: Grenadier-Bataillone?

Militärwissenschaftliches: Hptm. i. Gst. Fässler: Die Landesverteidigung im schweizerischen Gemeinschaftsleben. — Das Volks-

sturmbataillon 591. — Professor H. Thieme : Erfahrung aus der deutschen Wehrmacht. — Ausländische Armeen. — Zeitschriften. — Literatur.

Verlag Huber u. Co. Aktiengesellschaft, Frauenfeld. Heft 3.

Rivista Militare delle Svizzera Italiana, pubblicazione bimestrale, Fascicolo I. Gennaio-Febbraio 1948.

Sommaire : Intorno all'energia atomica, Ten. Felice Boschetti. — Guida per l'istruzione del « soldato di frontiera », Magg. Cornelio Casanova. — Le Esperienze della guerra : Il diario del gen. Eisenhower. — Notizie. — Società Svizzera degli Ufficiali : Concorso per lavori scritti pubblicazioni.

Schweizer Monatshefte, Mars 1948. — Imprimerie Gebr. Leemann, Stockerstrasse 64, Zurich.

Le numéro de mars qui vient de sortir de presse contient tout un choix d'articles du plus haut intérêt. Citons en premier lieu l'exposé du juriste bien connu et spécialiste des questions touchant la neutralité, le Dr Eugène Curti, qui, sous le titre *La Suisse doit-elle adhérer à la Cour internationale de justice ?* émet de sérieuses craintes quant à une adhésion actuelle de notre pays à cette institution. — L'article du Dr Ed. Lauchenauer sur *La réforme des finances fédérales*, rédigé avec soin et grande compétence, démontre de façon significative que de solides arguments peuvent être opposés au message du Conseil fédéral. — Un attrait spécial des *Schweizer Monatshefte* est la publication de *lettres de l'étranger*. Dans le cahier de mars, ce sont surtout le rapport de Washington, dû à la plume de l'écrivain réputé qu'est Robert Ingrim, et une lettre venue d'Athènes qui intéresseront le lecteur. — La partie littéraire, renfermant de nombreuses *critiques théâtrales* et plusieurs *analyses d'ouvrages* récemment parus, complète la brochure très variée.

En vente dans tous les kiosques et toutes les librairies.

Revue de Défense nationale, 6, Cité Martignac, Paris VII^e.

Tous les mois, tous les grands problèmes, sous les signatures les plus autorisées, civiles et militaires.

Sommaire du numéro d'avril 1948 : Lt.-colonel Combaux : Les télécommunications dans une troisième guerre mondiale. — Joseph Dresch : Les responsabilités des intellectuels allemands. — Capitaine Argoud : La guerre psychologique (II). — Maurice Ferro : La défense de Moyen-Orient. — Jacques Chastenet : Le glas de l'Europe. — Lucien Chalmey : L'effort de guerre de l'industrie électrique britannique. — Chroniques militaire, aéronautique, maritime, outre-mer, diplomatique, économique. — Bibliographie.

Abonnement d'un an (1948). France 700 fr., étranger : 900 fr. Le numéro : 70 fr. chez tous les bons libraires.